



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,
*en charge de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de la vie associative*

Le ministre

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 1013 / MEJ

Papeete, le 15 JUIL. 2011



à

Madame la Directrice des Enseignements secondaires
Monsieur le Directeur de l'Enseignement primaire
Mesdames et Messieurs les Directeurs des Enseignements privés
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs des 1^{er} et 2nd degrés
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement et Directeur d'école et de CJA
Mesdames et Messieurs les Personnels chargés de l'Information et de l'Orientation
Mesdames et Messieurs les Enseignants des 1^{er} et 2nd degrés privés et publics

LETTRE DE RENTREE 2011-2012

Pour l'année scolaire 2011-2012, je souhaite voir se poursuivre et aboutir les efforts entrepris et les projets engagés ces dernières années. Les orientations fixées par ma politique éducative s'inscrivent dans un souci **de cohérence, de continuité et d'innovation**.

La cohérence se traduit par la mise en application dès la rentrée des principes énoncés dans une **Charte de l'éducation** rénovée. Celle-ci pose le cadre des orientations déclinées dans un **projet éducatif quadriennal**. L'instruction et l'acquisition d'un diplôme permettant l'ouverture au monde professionnel, l'insertion dans la vie économique et la réussite sociale « **pour tous** » constituent une partie des objectifs annoncés.

La continuité s'affiche par une volonté de voir une évaluation et une large diffusion des dispositifs d'aide aux apprentissages. Dans un souci de mutualisation et de réajustement, il incombe à chaque responsable de projet d'informer tous les partenaires de l'avancée des travaux pour lesquels il a été missionné. Cette diffusion doit dépasser le cadre des réunions d'experts et de chargés de missions pour être dispensée et appliquée sur le terrain.

L'innovation se place sur un plan plus intime qui touche à l'intégrité de l'élève et vise à son épanouissement personnel. Ma volonté est de donner un nouvel élan à tout ce qui a été entrepris jusqu'à maintenant, de finaliser l'existant en enseignant et en développant l'estime de soi. Elle est la pierre angulaire d'une orientation dont la finalité est de former des adultes entrepreneurs, des créateurs de projets. L'éducation qui formate des individus, celle qui met un frein à la création et aux ambitions, sous prétexte de modestie, d'humilité, voire d'incompétence, n'est pas celle que je préconise pour nos enfants. Notre ambition pour « **une école performante** » n'est pas de créer des modèles mais plutôt de développer l'individualité dans une école citoyenne.

L'estime de soi est au cœur de ma politique éducative. Ce concept ne s'applique pas seulement aux élèves dont nous avons la responsabilité, il implique chaque acteur responsable de leur éducation. L'« école ouverte » s'inscrit dans une dynamique de partenariat, c'est une école qui ouvre ses portes et qui s'ouvre au monde. L'implication et la responsabilité souhaitées pour chaque élève supposent une ambition raisonnée. Cela ne veut pas dire une ambition limitée et centrée sur nous-mêmes, cela implique au contraire une prise en compte des atouts de notre Pays, cela implique surtout leur mise à disposition dans nos formations et dans nos enseignements pour une ouverture vers l'excellence.

Notre école doit être pensée en termes de **système éducatif** loin du clivage premier degré/deuxième degré, tout en respectant leurs spécificités.

Le **socle commun de connaissances et de compétences** qui pose le fondement des principes éducatifs sert de levier aux orientations préconisées. Offrir au Pays un enseignement de qualité passe par une scolarité réussie à la base et aboutie à son terme : depuis l'école maternelle jusqu'à l'issue du second degré. C'est à cette condition que nous pourrons offrir au Pays un système éducatif performant permettant à chacun d'y trouver sa place et d'y développer ses potentialités.

Une école citoyenne

Pour aider l'élève à se construire et à se définir comme un individu à part entière, l'école doit assumer pleinement sa responsabilité éducative. **Une école citoyenne** c'est une école consciente et attentive au respect de chaque élève dans tout ce qu'il a d'unique et de commun à la fois. C'est une école qui prend en compte le milieu familial de chacun, considérant l'adulte en construction comme un futur citoyen. C'est une école qui accueille l'enfant dans le respect de sa particularité et l'accompagne sur une voie qui lui est propre depuis l'école maternelle jusqu'à l'issue de sa scolarité.

L'école citoyenne doit véhiculer des valeurs d'engagement et d'appartenance à une société et amener l'élève à **Structurer son identité**. Elle doit permettre à l'enfant de reconnaître son enracinement dans sa propre culture pour mieux accueillir celle des autres. Afin que chacun de nos élèves trouve sa place et sa dignité dans la société de demain, l'école citoyenne doit les préparer à l'espace économique qui les accueillera. Nombre de ces futurs adultes devront s'émanciper en valorisant leur héritage culturel, s'inscrivant dans un parcours individuel et autonome.

Mais pour que les enfants aient foi dans les ressources de leur pays, il leur faut les connaître. Dans cette optique, **une semaine du patrimoine** est inscrite au programme de l'année scolaire. Elle se décline en quatre journées centrées sur des actions orientées autour des thèmes suivants : agriculture et pêche, art, culture et artisanat, sport, santé et environnement. Approchées de manière transversale, ces manifestations devront être soutenues par les ministères corollaires et par les communes chargées de mettre à disposition des circonscriptions des espaces de rencontre appropriés.

L'école citoyenne c'est aussi celle qui se soucie de son environnement. Au-delà des mesures d'encadrement permettant d'assurer l'accueil des élèves dans le respect des normes sanitaires et de sécurité, les lieux et abords des établissements doivent être aménagés. En partenariat avec les communes, avec les ministères de l'agriculture et de l'environnement, les personnels de l'éducation s'engagent dans des projets pédagogiques tournés vers cet objectif. Sans ajouter de contraintes à l'emploi du temps hebdomadaire, il s'agit de sensibiliser les élèves à la nature et à ses richesses. Les jardins pédagogiques, les concours divers, tout ce qui contribue à l'embellissement de l'école sont autant d'occasions de projets permettant aux enfants d'expérimenter « *un authentique rapport à la nature au sein de l'institution scolaire, contrôlé d'un côté par un souci d'éthique et d'un autre côté par l'exigence de la connaissance* ».

L'actualité récente a montré l'engouement du monde de l'éducation local fortement mobilisé pour la préservation de **nos langues polynésiennes**. La nécessité de leur enseignement et de leur promotion n'est plus à démontrer : les langues polynésiennes conservent une place légitime dans notre système éducatif. Parce qu'elles sont à la fois le vecteur et le garant de notre culture, elles doivent être davantage enseignées dans une perspective de communication.

C'est pour répondre à cet objectif que des programmes d'enseignement du tahitien pour le primaire, niveau A1, et pour le collège, niveau A2 ont été rédigés et validés par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale. Ces programmes, pour le 1^{er} degré feront l'objet d'une publication sous la forme d'un arrêté pris en conseil des ministres et, pour le collège, sous la forme d'une publication au bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN), le tout après adoption de la Charte de l'éducation.

L'école citoyenne est celle qui aménage pour chacun de ses enfants un espace d'apprentissage. L'accueil, la scolarisation et l'accompagnement des élèves porteurs de handicap au sein du système scolaire participent d'une dynamique d'intégration globale. C'est en ce sens que les textes de cadrage de l'**ASH** doivent être finalisés pour leur validation et leur mise en œuvre.

Concernant la reconnaissance des diplômes scolaires, certes le baccalauréat n'est plus une fin, il constitue désormais le socle nécessaire pour accéder aux formations supérieures et universitaires. Il nous revient donc la responsabilité d'accompagner chacun de nos élèves vers ce niveau d'excellence, mais il n'empêche qu'un rééquilibrage entre la voie générale ou technologique et la voie professionnelle s'impose.

L'école doit **offrir des parcours de formation et d'orientation** permettant à chacun de trouver sa place. Mettre en avant les ressources locales (agricoles et marines), valoriser les cursus à débouchés orientés sur un marché économique ciblé (métiers de la mer, artisanat et sculpture) ne suffit pas si ces formations ne sont pas validées par un diplôme. Cela ne suffit pas sans une carte des formations adaptée aux besoins du Pays mais aussi et surtout aux aptitudes particulières. La Validation des Acquis de l'Expérience, la délivrance de Certificat d'Aptitude Professionnelle reconnus, une réforme solide des **CJA** et des **CETAD** sont fondées sur ce postulat. Le maintien de ces structures dans un dispositif pédagogique et d'encadrement repensé et rénové devra apporter une réponse à ces attentes.

L'encadrement et la continuité des apprentissages.

Puisque l'école maternelle constitue le socle des apprentissages premiers, il lui revient de se recentrer sur ses compétences mais dans une perspective de projection vers les acquisitions du premier degré. Cet alinéa des programmes rappelle l'objectif essentiel de l'école maternelle :

« [...] aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences. Il doit acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. »

On ne saura que rappeler l'importance de **la maîtrise de la langue orale** comme porteur et comme garant des apprentissages ultérieurs. Une école maternelle réussie c'est la garantie d'un CP réussi et, par extension, d'un apprentissage de la lecture réussi. C'est à ce prix que la lutte contre l'illettrisme, cause essentielle du décrochage scolaire, sera efficace. Il convient ici de rappeler la nécessité d'aménager, dans le temps scolaire, des espaces de discussion, de communication, d'enrichissement lexical où le savoir-faire exigé est la construction du langage. La découverte et la compréhension de l'écrit et de ses codes ne sauront être opérantes sans la maîtrise de ce premier pilier.

Concernant **l'encadrement des enseignants**, il revient aux inspecteurs d'assurer les passerelles intergénérationnelles. La continuité école maternelle-école élémentaire-collège-lycée s'opère par le biais d'actions communes et de projets collectifs élaborés à partir des priorités éducatives que sont, **la maîtrise de la langue orale et écrite, la maîtrise d'une logique mathématique utile au raisonnement, l'enseignement des langues polynésiennes, l'accès à une culture générale, l'éducation à la citoyenneté...**

Ces actions sont fédérées par des rencontres autour de parcours d'expression orale, écrite, littéraire, artistique, mais aussi dans des manifestations culturelles, scientifiques et sportives. Les journées du patrimoine, les rencontres Orero, la fête de la science, le salon du livre, le prix des incorruptibles, les concours de poésie ... sont autant d'occasions de rencontres décloisonnées où chacun peut trouver sa place.

Dans le prolongement de ces initiatives, l'idée de **parcours culturel** ayant pour objectif « l'accès à la culture pour tous » offre des perspectives d'ouverture au monde. Ce concept impliquant les équipes enseignantes depuis la maternelle jusqu'à la fin de la scolarité offre à l'élève une ouverture sur le monde culturel, littéraire, artistique, historique, géographique depuis son environnement le plus proche jusqu'au plus lointain. Dans ce cursus organisé et jalonné par les programmes scolaires, la continuité tient une place de choix.

Le système éducatif décloisonné peut se traduire par des échanges Ecole-Collège-Lycée. De la même manière que s'organise une rencontre Ecole-Collège, une matinée sera consacrée à l'échange maternelle-CP-CE1. Ces rencontres se feront sous le signe de l'échange : l'accueil sera fait dans le niveau supérieur mais la rencontre sera motivée par un projet pluridisciplinaire commun. Par exemple : un parcours d'orientation, une chasse au trésor seront élaborés par les plus grands, à l'intention des plus petits. Une exposition préparée par les plus jeunes sera organisée, formalisée et diffusée par les plus grands. Un parcours culturel autour des auteurs et artistes polynésiens fera l'objet d'activités pédagogiques.

Ces échanges répondront à un double objectif : pour les plus jeunes, se familiariser avec leur nouvel espace et appréhender les supports autrement : supports de l'écrit, multimédia, outils mathématiques ou scientifiques (carte, boussole...). Pour les plus grands, il s'agira de mettre leurs compétences au service des plus jeunes en les guidant dans leur parcours.

L'apprentissage des langues est aussi un moyen d'assurer la continuité et comme l'attestent les perspectives de la « cellule anglais » pour l'année 2011-2012 :

« A la prochaine rentrée scolaire, le dispositif anglais concernera pour le cycle 3 près de 8000 élèves de CM1 et de CM2 sur l'ensemble de la Polynésie française. Pour le cycle 2, la cohorte d'élèves de grande section maternelle de la circonscription de Moorea passe au cours préparatoire et poursuit son apprentissage de l'anglais via le didacticiel « Imagine learning english ». »

La « cellule anglais » prévoit de renforcer la liaison école / collège en « *en augmentant le nombre de présentations du dispositif anglais à l'école élémentaire aux professeurs d'anglais du collège et en organisant des rencontres CM2 / 6^{ème} de type rallyes, défis... »*

Le pilotage et l'accompagnement dans le métier.

La Charte de l'éducation qui constitue l'ossature de nos orientations accorde une large place au **pilotage de l'école**. Si les objectifs de cet intitulé y sont clairement exposés en termes d'évaluation, il convient de rappeler le rôle de chacun dans les dispositifs visant à améliorer notre système éducatif.

Le pilotage éducatif se traduit, à la fois par un accompagnement des enseignants, mais aussi par un observatoire des actions et de leur évaluation. Les concertations pédagogiques planifiées et correctement programmées en posent le cadre.

[...]Le travail des inspecteurs de l'Éducation nationale, chefs de circonscription, est celui de pilote de l'expertise pédagogique. [...] Ils animent et mettent en œuvre [...] la politique éducative du ministère. À ce titre, le rôle des conseillers pédagogiques mérite d'être conforté. Les inspecteurs de l'Éducation nationale sont également des évaluateurs [...]

[...]Le directeur d'école n'occupe pas simplement une fonction : il exerce un métier à part entière. Il endosse des responsabilités d'ordre pédagogique, relationnel, administratif et

managérial. Après sa mission première de fédérer autour du contrat éducatif, le directeur est l'interlocuteur privilégié des élus locaux et des parents d'élèves. »

« Tout progrès dans la gestion du système éducatif sera annihilé si la pratique enseignante n'est pas performante. »

Pour que l'on tende vers un système éducatif performant, il faut que les pratiques approuvées et les dispositifs éprouvés soient mutualisés. Les outils issus des dispositifs d'aide aux apprentissages tels que les **PPRE** ou le **C2R** devront être vulgarisés. Il appartient aux inspecteurs en charge de missions de veiller à la mise en œuvre, à l'évolution et à la diffusion des dispositifs efficaces auprès des enseignants. Ils sont relayés par les directeurs d'école et par les chefs d'établissements, secondés par les conseillers pédagogiques et les professeurs référents. Au-delà de l'évaluation et de la mutualisation de ces dispositifs, il convient d'en assurer la continuité ou le prolongement. Ce pilotage est assuré par les équipes compétentes et les concertations pédagogiques doivent y accorder une place importante. Néanmoins, la garantie d'une école performante nécessite une formation continue des directeurs d'école et des conseillers pédagogiques, de qualité.

Outre l'éthique, la déontologie et la responsabilité exigées de chaque enseignant, *a fortiori* pour ceux qui entrent dans le métier, les compétences professionnelles attendues se doivent d'être évaluées et améliorées.

Les dispositifs existants d'aide aux élèves doivent leur être expliqués tout comme ceux plus spécifiques à certaines circonscriptions ou établissements et bassins, doivent leur être présentés dès cette rentrée. Des stages prévus à cet effet sont organisés par la DEP et la DES dans le cadre de la formation continue. Les intitulés suivants : **accompagnement des nouveaux arrivants dans le métier, maîtrise des outils informatiques, extension progressive de l'usage de l'anglais au cycle 3, prévention et prise en charge de la difficulté scolaire, formation des professeurs stagiaires, formation des néotitulaires 1^{ère} et 2^{ème} années, mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences**, illustrent quelques thèmes relatifs à l'accompagnement des enseignants pour le premier comme pour le second degré.

Les équipes pédagogiques des circonscriptions, les conseillers pédagogiques et professeurs référents, les enseignants spécialisés, les cellules de formation de la DEP et la **Mission de Coordination Pédagogique** de la DES sont des lieux et personnes ressources qui doivent être présentés aux enseignants.

Les espaces de diffusion et d'accueil tels que le **CRDP** et le **Centre de lecture**, le **site Itereva** de la DES, les conseillers pédagogiques, les maîtres formateurs des **cellules LCP, LVE et TICE**, mettent à la disposition des enseignants des outils d'aide à la pratique de classe. Les enseignants peuvent trouver dans ces espaces de référence ou dans les stages planifiés par la DEP les informations relatives à la maîtrise de ces outils et aux modalités de validation des diplômes correspondants. Il s'agit par exemple, pour l'anglais, de « *Former les enseignants à l'utilisation du didacticiel Let's Go, aux situations de communication orale et à l'utilisation des outils d'accompagnement.* » et d' « *Améliorer la maîtrise de la langue anglaise des enseignants en immersion au travers d'activités diverses.* »

Pour les TICE, il s'agit d' « accompagner les enseignants dans le pilotage de gestion en ligne du B2I et GIBII, d'acquérir / consolider ses connaissances dans la mise en œuvre du B2I¹ et de garantir le suivi du dispositif et sa continuité tout au long de la scolarité. »

La mise en œuvre efficace des principes énoncés par la **Charte de l'éducation**, les orientations spécifiques en matière de **sport scolaire**, la **réforme des lycées**, l'**orientation** et les **parcours scolaires** adaptés pour le second degré qui constituent les priorités de la prochaine rentrée feront l'objet de circulaires et répondront au principe d'encadrement des enseignants.

¹ B.O. n° 24 du 16 novembre 2006 : « ...le B2i collège est, à compter de la session 2008, pris en compte lors de la délivrance du diplôme national du brevet... » (appliqué en Polynésie française)

Ambitionner «une école ouverte», «une école pour tous», «une école performante» ne saurait faire l'impasse sur le partenariat prioritaire et privilégié que représente l'ensemble des **parents d'élèves**. Il nous appartient d'assurer à leur rencontre une communication efficace: missions de l'école, nécessaire suivi et accompagnement des élèves, présentation et compréhension des dispositifs, mise en œuvre de ces dispositifs, lisibilité du travail de l'élève. Les conseils d'école, les réunions de parents d'élèves et les correspondances régulières doivent leur permettre de rester en contact et d'entretenir des relations de confiance avec l'école.

Développer un esprit critique chez le jeune enfant pour en faire un adulte responsable est la volonté affichée de notre politique éducative. Les hommes de demain nous les voulons motivés, impliqués, performants et autonomes. Cette tâche nous est confiée et notre responsabilité nous y engage. Il nous appartient à tous de mobiliser notre savoir-faire pédagogique et nos compétences professionnelles, de fédérer nos valeurs éducatives pour mener à bien la mission qui nous est confiée.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée et une très belle année scolaire.


Tauhiti NENA

